

*Monsieur le Président ,*

Les riverains de l'estuaire de l'Adour que nous représentons au travers de nos associations signataires regroupées au sein de « *Associations des Riverains de l'Estuaire de l'Adour* » subissent au quotidien les nuisances et pollutions générées par les industries lourdes implantées sur le port de Bayonne avec les soutiens financier, logistique et politique de la Région Nouvelle Aquitaine.

Las des interventions sans suite auprès des industriels, de la DREAL, du SPPPI et des collectivités locales, nous avons été amenés à lancer des procédures juridiques qui suivent leur cours.

Nos associations n'ont pas trouvé d'écho non plus auprès des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge du port ou de la CCI qui opère par délégations les installations portuaires. Dernièrement, une Charte de « *bonnes pratiques* » à destination de futurs industriels a été soumise. Issue du Conseil Stratégique du Port, qui regroupe tous les acteurs concernés SAUF nos associations ; ladite Charte a été élaborée sans concertation, pas même en SPPPI, et nous en avons eu connaissance par la presse.

Selon la CCI de Bayonne, il apparaît qu'un plan d'aménagement des terrains Salinas encadrerait *les futurs projets*. Sauf erreur de notre part, aucune enquête publique n'a été diligentée pour un projet aussi conséquent.

La concession portuaire doit être renouvelée prochainement. Nous demandons que l'appel d'offres intègre explicitement les réglementations environnementales nationales et européennes, des obligations contractuelles et des mesures spécifiques au contexte particulier de notre « *port dans la ville* ».

Ce même contexte de « *port dans la ville* » justifie que la parole des riverains soit entendue dans le circuit des décisions. Pour cela, nous demandons que nos associations soient intégrées selon des modalités à définir au Conseil Stratégique du Port de Bayonne.

Nous souhaitons partager avec vous de vive voix ces préoccupations. Nous sommes à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous lors d'une de vos prochaines visites sur le port de Bayonne.

*Dans l'espoir d'une réponse que nous espérons positive, ...*

ADALA<sup>1</sup>  
Le Président

A. PETIER



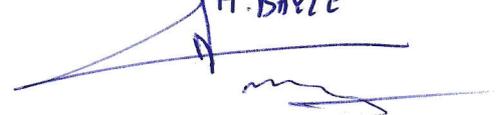
AMIC<sup>2</sup>  
Le Président

D. CHEHE



SOS Littoral Angloy<sup>3</sup>  
Le Président

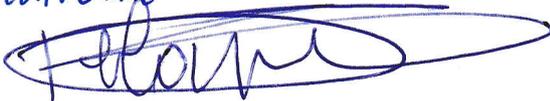
F. BAYLE



Po / J. VIDAL

IDEAL<sup>4</sup>  
La Présidente

M.A. DELAVETHE



Signataires :

**1/ Association ADALA**

1, Avenue des Crêtes - 64600 ANGLET

**2/ Association AMIC**

Parc Izadia, 297 avenue de l'Adour - 64600 ANGLET

**3/ Association SOS Littoral Angloy**

6 allée du colonel Touchard - 64600 ANGLET

**4/ Association IDEAL**

Chez Madame Marie Ange Delavenne, 2, allée du marais – 40220 TARNOS